Publié le : 11/06/2026

Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 022-200056737-20260408-2026_06-DE

CCAS EHPAD
Résidence du Prieuré
Jugon les Lacs

☎ : 02.96.31.68.68

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE COMMUNE NOUVELLE

L'an deux mille vingt-six, le 8 avril à dix- huit heures

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni à l'EHPAD de Jugon Les Lacs Commune Nouvelle, sous la présidence de Monsieur Eric MOISAN, Maire.

Etaient présents : Messieurs : MENARD, MOISAN, ORVEILLON
Mesdames : AOUTIN, BRIVE, CARRO, LEHARDY, TARDY

Absents Excusés : Mesdames GESRET, LENOIR, NIQUETTE, ROCHEFORT
Messieurs CARDIN, CLEMENT, PLESTAN,

Secrétaire de séance : Madame CABARET

2026-06-VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF CCAS 2025

Monsieur le Président du Centre Communal d'Action sociale présente aux membres du Conseil d'Administration le compte administratif pour l'année 2025 tel qu'il apparaît dans notre comptabilité, en conformité avec le Compte de Gestion dressé par Monsieur le Comptable du trésor :

Section de fonctionnement		
Dépenses de fonctionnement		6 063,05 €
Recettes de fonctionnement		7 861,70 €
Résultat 2025	+	1 798,65 €
Report excédentaire de 2024 de	+	4 528,00 €
Soit un résultat de fonctionnement excédentaire 2025	+	**6 326,65 €**

Section d'investissement		
Dépenses de fonctionnement		0,00 €
Recettes de fonctionnement		0,00 €
Résultat 2025	+	0,00 €
Report excédentaire de 2024 de	+	9 011,78 €
Soit un résultat d'investissement excédentaire 2025	+	**9 011,78 €**

Monsieur le Président quitte la séance au moment du vote du compte administratif.

Après avoir entendu et constaté les résultats de l'année 2025, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, votent le compte administratif.

Le Président du CCAS
Eric MOISAN, Maire

P/O M MENARD, Vice-Président

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE MAIRIE JUGON-LES-LACS 22270

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE MAIRIE JUGON-LES-LACS 22270